




DOSSIER D'INSCRIPTION EN DN MADE PREMIERE ANNEE ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023







DN MADE 1 GRAPHISME
DN MADE 1 NUMERIQUE

A renvoyer complet par courrier simple au Secrétariat du DN MADE sous quinzaine à compter de votre date d'acceptation sur PARCOURSUP à



***Collège- Lycée-DN MADE St Joseph les Maristes
24 rue St Victoire 13006 Marseille***

Pièces à joindre impérativement:

-  1 Chèque de 120 € de frais d'inscription à l'ordre de l'OGEC St Joseph les Maristes
-  1 Chèque de 240 € d'inscription au CNAM page 4 à l'ordre de l'OGEC St Joseph les Maristes
-  L'attestation d'acquittement de la CVEC page 4

-  1 photo d'identité,
-  la photocopie recto verso de la carte d'identité,
-  la photocopie du livret de famille,
(Le cas échéant jugement de divorce, acte de décès)
-  la photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre de votre année scolaire,
-  la photocopie du diplôme ou des notes du Baccalauréat,
-  L'EXEAT du Lycée d'origine sur le lequel figure le Numéro INE,
Le numéro INE est à communiquer obligatoirement soit par photocopie de la convocation Baccalauréat, ou certificat de scolarité de votre établissement d'origine.

Pour les étudiants de nationalité étrangère:

-  la photocopie de la carte de séjour
-  l'attestation d'équivalence des diplômes du Baccalauréat certifiée par l'ENIC NARIC :

L'ENIC-NARIC informe sur la reconnaissance des diplômes étrangers en France et, depuis le 1^{er} janvier 2008, est seul habilité à délivrer les attestations de diplômes obtenus dans un pays étranger. Les informations sur ce centre d'information peuvent être consultées sur le site CIEP.fr

Les dossiers de demandes d'équivalence de diplômes étrangers en France doivent être adressés à :

1 Avenue Léon Journault
92318 Sèvres Cedex – France

Le Centre ENIC-NARIC France ne reçoit pas le public. Il peut être contacté par téléphone aux numéros suivants: 33-1 45 07 63 21 ou 33-1 45 07 63 10 et par courriel sur la boîte du service: enic-naric@ciep.fr

Il est important de noter qu'il n'existe pas de principe juridique d'équivalence entre les titres et les diplômes obtenus à l'étranger et les diplômes français délivrés par le ministère l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Seule une attestation de reconnaissance de niveau d'études peut être obtenue.

Les demandes d'équivalence de diplôme français à l'étranger doivent être adressées au centre NARIC ou au centre ENIC du pays dans lequel vous souhaitez faire reconnaître votre diplôme. Les démarches sont différentes selon les pays. La liste des centres ENIC-NARIC est consultable sur le site: Enic-naric.net

L'inscription ne pourra être VALIDÉE, qu'après réception du dossier complet

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ETUDIANT

Nom :	Adresse de l'étudiant :
Prénom :	
Date de naissance :	Adresse mail :
Lieu de naissance :	Portable :
Département de naissance (en chiffre) :	
Arrondissement le cas échéant	
Nationalité :	
Numéro INSEE :	

Comment avez-vous connu notre établissement ?

.....
.....
.....
.....

Votre activité scolaire ou professionnelle pendant l'année scolaire 2021/2022 :

.....

Nom et Adresse de l'Etablissement scolaire, Faculté, autre ... fréquenté en 2021/2022:

Etablissement privé ou public

.....

Classe / niveau :

Avez-vous déjà eu un frère ou une sœur déjà inscrit(e) au collège, lycée, BTS /DN MADE St Joseph les Maristes ? Oui non

Si oui : Nom : Prénom : Classe :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DES RESPONSABLES

<u>Responsable Principal</u>	<u>Responsable Secondaire</u>	<u>Responsable Payeur</u>
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> membre de la famille <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> membre de la famille <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Responsable principal <input type="checkbox"/> Responsable secondaire <input type="checkbox"/> L'étudiant <input type="checkbox"/> Autre (renseigner les champs ci-dessous)
<u>Situation de famille :</u> célibataire <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> remarié(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> union libre <input type="checkbox"/> veuf/veuve <input type="checkbox"/> famille d'accueil <input type="checkbox"/>	<u>Situation de famille :</u> célibataire <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> remarié(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> union libre <input type="checkbox"/> veuf/veuve <input type="checkbox"/> famille d'accueil <input type="checkbox"/>	
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse précise :	Adresse précise :	Adresse précise :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Email* :	Email* :	Email* : (réception factures, courriers etc.)
Profession exacte :	Profession exacte :	
Employeur :	Employeur :	
<input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> retraité(e)	<input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> retraité(e)	

(Les adresses mails figurant dans ce document doivent pouvoir être consultées hors périodes scolaires)

INFORMATIONS SUR LA SCOLARITE :

[Les tarifs pour le DN MADE 1^{ère} année \(Voir le règlement financier complet sur notre site\)](#)

Rappel :

- **Frais d'inscription : 120 €**
- **Contribution annuelle : 1600 € + 240 € (inscription CNAM) = 1840 €**

Les prélèvements seront effectués le **10ème jour** de chaque mois, le premier aura lieu le **10/10/2022**

*Exemple: Pour une famille dont les frais de scolarité sur la première facture s'élèveraient à **640 €**,
Il y aura 3 prélèvements de **213.33 €** aux dates suivantes, **10/10/2022, 10/11/2022 et 10/12/2022.**
Pour les deux autres trimestres la facturation pour chaque trimestre sera aussi de **480 € (160 € x 3 mois)** et les prélèvements
auront lieu du **10/01/2023 au 10/06/2023.***

La facturation annuelle sera de **1 600 €**, soit : **TR1 : 640€ = 3x213.33€, TR2 : 480€ = 3x 160€, TR3 : 480€= 3x160€**
Les trois montants prélevés seront indiqués au bas de la facture annuelle

Afin de faciliter le règlement des frais de scolarité de votre ou vos enfants, nous vous proposons d'opter pour le prélèvement automatique. Il permet **le règlement des factures en plusieurs fois**,
Si vous optez pour ce mode de règlement, veuillez joindre un RIB et compléter :- **l'annexe 1 : Demande de Prélèvement**

Par ailleurs, si vous n'optez pas pour le prélèvement automatique, nous vous rappelons que les factures sont à régler dès réception par chèque (à l'ordre de l'OGEC de Saint Joseph les Maristes).

- Frais d'inscription au CNAM (Centre National des Arts et Métiers)

Les formations DN MADE ont l'obligation de signer une convention avec des organismes universitaires pour que le diplôme ait le grade de licence (obtention des ECTS et possibilité d'équivalence universitaire, inscription en MASTER suite au diplôme). Les étudiants du DN MADE ont donc l'obligation d'être inscrits auprès de cet organisme (CNAM).

**Les frais d'inscription au CNAM (Centre National des Arts et Métiers) s'élèvent à 240 € :
à régler uniquement par chèque à l'ordre de l'OGEC st Joseph les Maristes et à envoyer par courrier avec le présent dossier.**

Suite à l'obtention de la norme ISO9001-2008 :
Nous vous demandons d'attester que vous avez pris connaissance des documents ci-dessous que vous trouverez sur le site de l'établissement

Nous, l'étudiant parents de l'étudiant,

attestons avoir pris connaissance et nous engageons à en respecter les termes :

- de la convention de scolarisation,
- du règlement financier
- du règlement RGPD

nous engageons à respecter

- le règlement intérieur de l'établissement et de la section

DN MADE communiqués et expliqués aux étudiants lors de la rentrée scolaire.

Fait à Marseille le :

Signature des Parents :

Signature de l'Etudiant :

